

RETOUR SUR...

3^e Trophées du Club Eco : 7 récompenses pour 7 excellences

La Chambre de commerce et de l'industrie (CCI) Nice Côte d'Azur, associée à Nice-Matin, a dévoilé les sept lauréats de la 3^e édition des Trophées du Club Eco des Alpes-Maritimes.

Outre les organisateurs, Bernard Kleynhoff, président de la CCI, et Frédéric Touraille, directeur général du groupe Nice-Matin, de nombreuses personnalités étaient présentes telles que Christian Estrosi, député-maire de Nice, Jean-Pierre Mascarelli, conseiller général représentant Eric Ciotti, Yvon Grosso, président de l'UPE 06, Jean-Pierre Galvez, président de la Chambre de métiers 06, Antonio Trinchieri du consulat général d'Italie...

Anny Courtade, Unic, VenomTech...

D'emblée, Frédéric Touraille s'est inscrit dans une démarche départementale en annonçant le grand rendez-vous des Entrepreneurs à Mandelieu avec une table ronde sur un thème d'actualité : « Quels scénarios possibles pour sortir de la crise ? ». Trois autres clubs éco sont actifs à Monaco, en Corse et dans le Var. Aujourd'hui, le club 06 compte 1500 adhérents... Les membres du jury de cette 3^e édition ont décidé de remettre 6 trophées et un coup de cœur qui est revenu à une femme exemplaire, Anny Courtade, tant pour son engagement économique, sportif et caritatif. Le premier prix attribué « Made in Côte d'Azur » a été remis à un chef d'entreprise « innovant et entreprenant », le Niçois Jean-Pierre Levi, qui a créé une société Unic, présente dans le monde entier en produisant 5 000 machines à café par an. Christian Estrosi a rappelé



Les lauréats, les partenaires, et Christian Estrosi

qu'à Shanghai dans le pavillon chinois, il avait découvert une machine à café Unic. Leader sur le marché français, Unic, qui consacre 75 % de son chiffre d'affaire à l'étranger, vise à conforter ses positions tout en se mobilisant sur le marché des machines à café en dosettes. Le prix de la Jeune entreprise a été attribué à VenomTech de Pierre Escoubas qui travaille à la recherche sur les venins afin de fournir des molécules pour les laboratoires. Les serpents, araignées, scorpions sont autant des partenaires habituels pour les 4 salariés de cette entreprise créée en 2009.

Zeta, Boscolo, Pascal Coste et Barral

L'un des prix les plus attendus de la soirée était sans aucun doute le prix de l'Innovation

qui a sacré la jeune entreprise Zeta, créée en 2010. Son procédé étonnant de transformation des déchets verts de tout genre en pellets, des granulés à fort pouvoir calorifique, suscite un intérêt national et international. Son PDG, Etienne Frank, a lancé comme une anecdote mais qui pourrait être une réalité « que si les 5 millions de sapins de Noël étaient traités, nous pourrions chauffer 10 000 logements pendant un an ». Pour le prix Relations internationales, c'est le groupe hôtelier italien Boscolo, et ses 23 établissements, qui a été retenu. Daniela Rousseva a rappelé que la société possède trois hôtels à Nice et réalise un chiffre d'affaires de 206 M€. Le manager de l'année est Pascal Coste qui, en 15 ans, a créé 160 salons de coiffure pour 1 200 salariés. Ce chef

d'entreprise niçois qui réalise un chiffre d'affaires de 50 M€ mise sur la jeunesse et la formation continue. Enfin, le prix « Sagas » est revenu à l'un des fleurons emblématiques de l'économie niçoise, l'entreprise Barral représentée par Anne-Lise, la quatrième génération d'une institution qui fête ses 130 ans. Les olives Barral s'exportent un peu partout dans le monde, aux Etats-Unis, au Japon, en Grande-Bretagne, en Europe du Nord, en Afrique francophone et bientôt, même en Espagne, « le plus gros producteur »... Chaque lauréat a pu, lors des rencontres informelles qui ont suivi la remise des prix, nouer des contacts intéressants pour le futur, forcément bleu azur...

Pascal Gaymard

Etienne Frank :
« Zeta doit devenir leader
sur l'écologie énergie dans le 06 »

LPN : Comment vivez-vous ce prix de l'Innovation 2011 ?

Etienne Frank : C'est bien sûr une grande satisfaction, je suis ému, c'est une grande fierté. On est une entreprise jeune, créée en 2010 avec 6 salariés. Nous avons beaucoup travaillé pour mettre au point le procédé de transformation des déchets verts et des produits de biomasse sous la forme de pellets, le pellet Zeta, qui alimente nos chaudières poly-combustibles Zetech Pro. On intervient ainsi sur toute la chaîne de chaleur. Le marché est énorme. Sur le plan national, le gisement des déchets verts est estimé à 5 à 10 % de la production de chauffage.

LPN : Quels sont vos besoins aujourd'hui ?

E. F. : Nous avons un besoin urgent de foncier. Nous sommes aujourd'hui à Mougins mais nous n'allons pas pouvoir continuer sur ce site de démonstration. Il nous faut donc trouver un terrain à louer pour implanter notre machine qui ne crée aucune nuisance. Sans une solution rapide, nous devrions nous implanter ailleurs où l'on nous propose déjà des solutions. Nous travaillons sur la valori-



sation durable et notre procédé est parfaitement complémentaire avec les chaudières bois. Nous ne sommes antagonistes avec personne.

LPN : Quel avenir pour Zeta ?

E. F. : Sur le plan national, nous avons beaucoup de contacts dans le Var et en Bretagne. A l'international, nous avons des contacts au Brésil, en Croatie, en Allemagne... Paradoxalement, nous attendons d'obtenir des contrats dans les Alpes-Maritimes... Mais nous aimerions beaucoup être prophète en notre pays. Zeta est en mesure de devenir leader 06 dans l'écologie énergie.

**Propos recueillis par
Pascal Gaymard**